

Espagne : Rajoy tiendra-t-il ses promesses sur la loi d'avortement ? A minima...

Author : Jeanne Smits

Categories : [avortement](#), [Jeanne Smits](#)

Date : 24 décembre 2011

A l'occasion du premier conseil des ministres du gouvernement de Mariano Rajoy en Espagne, une trentaine de militants de « Derecho a vivir » (« droit de vivre ») ont [manifesté](#) vendredi à midi devant le Palacio de la Moncloa afin que le nouveau président du gouvernement prenne l'engagement d'abroger la loi d'avortement entrée en vigueur en juillet 2010.

« Il n'existe pas de droit de tuer, seulement le droit à la vie », « abrogation de la loi d'avortement » : les pancartes de « Derecho a la vida » ne s'encombraient pas de circonlocutions. Sur place, le président la plateforme civique HazteOir, Igancio Arsuaga, a indiqué qu'il s'agissait d'obtenir du gouvernement qu'il fasse de l'abrogation « l'une de ses priorités » afin que le droit de la vie soit rétabli dans les lois.

« Nous savons que la crise économique exige des mesures très urgentes pour nous éviter la banqueroute mais nous pensons que la mesure suivante que le nouveau gouvernement doit approuver, s'il veut écouter la majorité de la société et de ses électeurs, devrait être d'abroger cette loi : elle est injuste et elle porte atteinte au droit à la maternité et à la vie », a-t-il expliqué.

Affirmant s'exprimer au nom des 300.000 membres de HazteOir et Derecho a vivir, Arsuaga a remis à la Moncloa une lettre indiquant au nouveau président du gouvernement que l'avortement « n'est pas une option compatible avec une société civilisée, tout comme l'escalavage ne l'était pas en son temps ». Et de rappeler que le parti de Rajoy et ses dirigeants les plus représentatifs s'étaient prononcés ces dernières années pour le droit à la vie.

Il semble que ces pressions doivent porter quelque fruit puisque pour sa première intervention au sortir d'un conseil des ministres, la vice-présidente du gouvernement, Soraya Saenz de Santamaria a affirmé que Rajoy serait fidèle à ses engagements en tant que candidat. Le gouvernement modifiera la loi d'avortement pour « préserver le droit à la vie et pour garantir la situation des mineures », a assuré Mme Saenz.

Il ne s'agit cependant pas, comme le souligne le journal [Intereconomia](#), d'une abrogation de la loi qui a créé un droit absolu à l'avortement pour les femmes majeures pendant le premier trimestre de la grossesse, alors que les manifestations pro-vie qui ont fait descendre des centaines de milliers de personnes dans les rues en Espagne réclamaient « la protection de la vie de tous les êtres humains et la fin de l'avortement. »

On peut prévoir d'ores et déjà que les pro-vie espagnols ne baisseront pas la garde.

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)